



Conseil économique et social

Distr. générale
27 janvier 2016
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-neuvième session

11-15 avril 2016

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Tendances démographiques mondiales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, établi en application de la résolution 1996/2 du Conseil économique et social, esquisse les tendances démographiques mondiales, y compris à l'échelle des grandes régions, des groupes de développement et de certains pays. Il porte sur les changements majeurs intervenus au cours des dernières décennies et sur les changements prévus dans le cadre du calendrier des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il aborde essentiellement la taille et la croissance de la population, la fécondité, la planification familiale, la mortalité, les migrations internationales, l'urbanisation et l'évolution de la pyramide des âges, notamment le vieillissement de la population.

En 2015, le monde comptait 7,3 milliards d'individus. Ce chiffre devrait atteindre 8,5 milliards de personnes d'ici à 2030, l'essentiel de cette croissance ayant lieu en Afrique et en Asie. Les villes absorberont la quasi-totalité de la croissance de la population mondiale entre 2015 et 2030, qui se poursuivra vraisemblablement pendant le reste du siècle, pour atteindre 11,2 milliards de personnes d'ici à 2100, selon la projection de variante moyenne.

D'importants progrès ont été accomplis récemment dans la réduction de la mortalité infantile et maternelle et dans la lutte contre l'épidémie de VIH/sida. Malgré cette bonne nouvelle, les efforts de réduction de la mortalité devront être maintenus et amplifiés si l'on veut atteindre l'objectif 3 de développement durable, à savoir permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

* E/CN.9/2016/1.



On observe une grande diversité dans les récentes tendances démographiques et dans leurs trajectoires futures attendues entre les pays et les grandes régions géographiques. Cela est essentiellement dû aux différences entre les niveaux et les tendances en matière de fécondité. Si certains pays verront leur population décroître entre 2015 et 2030, d'autres enregistreront une hausse de plus de 50 %. L'un des problèmes, dans le contexte de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tient au fait que l'essentiel de la croissance démographique entre 2015 et 2030 se concentrera dans des pays qui ont les plus grandes difficultés à éradiquer la pauvreté et la faim et à garantir la santé, l'éducation et l'égalité pour tous.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Taille de la population et prévisions de croissance future	3
III. Fécondité et planification familiale	7
IV. Mortalité.	15
V. Migrations internationales	20
VI. Urbanisation.	22
VII. Évolution de la pyramide des âges et vieillissement de la population	25
VIII. Conclusions	29

I. Introduction

1. Au cours des 15 prochaines années, la population devrait augmenter de plus d'un milliard de personnes et la communauté internationale devra relever un défi de taille, à savoir améliorer le niveau de vie d'une population croissante tout en réduisant au minimum les effets négatifs de l'activité humaine sur l'environnement.
2. Les tendances démographiques exposées dans ce rapport ont été pour la plupart déterminées à partir des résultats de la vingt-quatrième série d'estimations et de projections démographiques officielles établies tous les deux ans par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (*World Population Prospects: The 2015 Revision*). Le rapport s'appuie également sur d'autres bases de données, créées et gérées par la Division de la population. Les données sur l'urbanisation et sur la taille et la croissance des villes sont tirées de *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. Les données sur le nombre et la répartition des migrants internationaux sont tirées de *Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision*. Les données sur l'utilisation de la contraception et les besoins de planification familiale non satisfaits proviennent de *World Contraceptive Use 2015* et de *Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2015*. Les informations sur les politiques gouvernementales relatives à un certain nombre de tendances démographiques sont tirées de la révision 2015 de la base de données *World Population Policies*.

II. Taille de la population et prévisions de croissance future

3. En 2015, on comptait dans le monde 7,3 milliards d'individus (tableau 1). À l'heure actuelle, cette population continue de croître, mais plus lentement que dans un passé récent. Au niveau mondial, le taux d'accroissement de la population a atteint son niveau le plus élevé à la fin des années 60, période à laquelle celle-ci augmentait chaque année de plus de 2 %. Le taux d'accroissement mondial n'a cessé depuis lors de diminuer, pour s'établir aujourd'hui à 1,2 % par an, ce qui représente environ 83 millions de personnes supplémentaires chaque année. Selon les projections, la population augmentera de plus d'un milliard d'individus au cours des 15 prochaines années, atteignant 8,5 milliards de personnes en 2030, puis 9,7 milliards en 2050 et 11,2 milliards d'ici à 2100.

Tableau 1

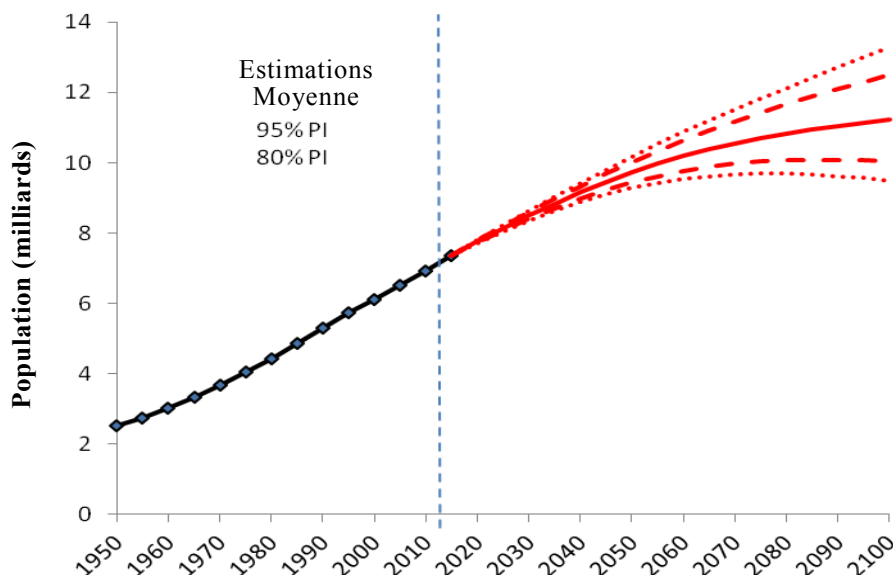
**Population au niveau mondial et dans les grandes régions, 1950-2100
(en millions)**

	1950	1990	2015	2030	2050	2100
Monde	2 525	5 310	7 349	8 501	9 725	11 213
Afrique	229	632	1 186	1 679	2 478	4 387
Asie	1 394	3 202	4 393	4 923	5 267	4 889
Europe	549	721	738	734	707	646
Amérique latine et Caraïbes	169	447	634	721	784	721
Amérique du Nord	172	281	358	396	433	500
Océanie	13	27	39	47	57	71

4. Depuis les années 70, la population mondiale a crû d'environ un milliard de personnes à peu près tous les 12 ans. Elle a ainsi atteint 5 milliards de personnes en 1987, 6 milliards en 1998, 7 milliards en 2011 et devrait atteindre près de 8 milliards d'individus vers 2023. La constance relative de la croissance démographique, malgré des taux de croissance en baisse, est due à une population de départ plus nombreuse chaque année. Jusqu'à présent, le rythme de la baisse du taux d'accroissement démographique a tout juste permis de maintenir les apports démographiques annuels à un niveau proche de la constance. Les augmentations démographiques périodiques commenceront à diminuer pendant le calendrier fixé pour la réalisation des objectifs de développement durable. L'accroissement démographique de 9 milliards de personnes devrait prendre environ 14 années; le dixième milliard, 18 années supplémentaires; et le onzième milliard, 31 années supplémentaires.

5. Comme pour toute prévision, les projections démographiques les plus récentes établies par les Nations Unies comportent une part d'incertitude. Les résultats présentés ci-dessus sont établis sur la base d'une projection de variante moyenne, qui pose comme hypothèse que la fécondité est appelée à baisser dans les pays où les familles nombreuses sont encore répandues et qu'elle devrait augmenter légèrement dans plusieurs pays qui connaissent une fécondité moyenne inférieure à deux enfants par femme. Les perspectives de survie devraient également s'améliorer dans tous les pays. L'incertitude qui entoure les trajectoires médianes a été prise en compte dans les méthodes statistiques qui produisent des intervalles de prévision intégrant la probabilité que le résultat final sera contenu dans lesdits intervalles. On peut ainsi dire avec un degré de certitude de 95 %, que la population mondiale sera comprise entre 8,4 et 8,6 milliards de personnes en 2030 et entre 9,5 et 13,3 milliards d'individus en 2100 (fig. I). En d'autres termes, il est presque certain que la population mondiale continuera de croître au cours des prochaines décennies. Dans la deuxième partie du siècle, cet accroissement devrait se poursuivre, mais il y a environ 1 probabilité sur 4 que la croissance démographique mondiale cesse d'ici à 2100.

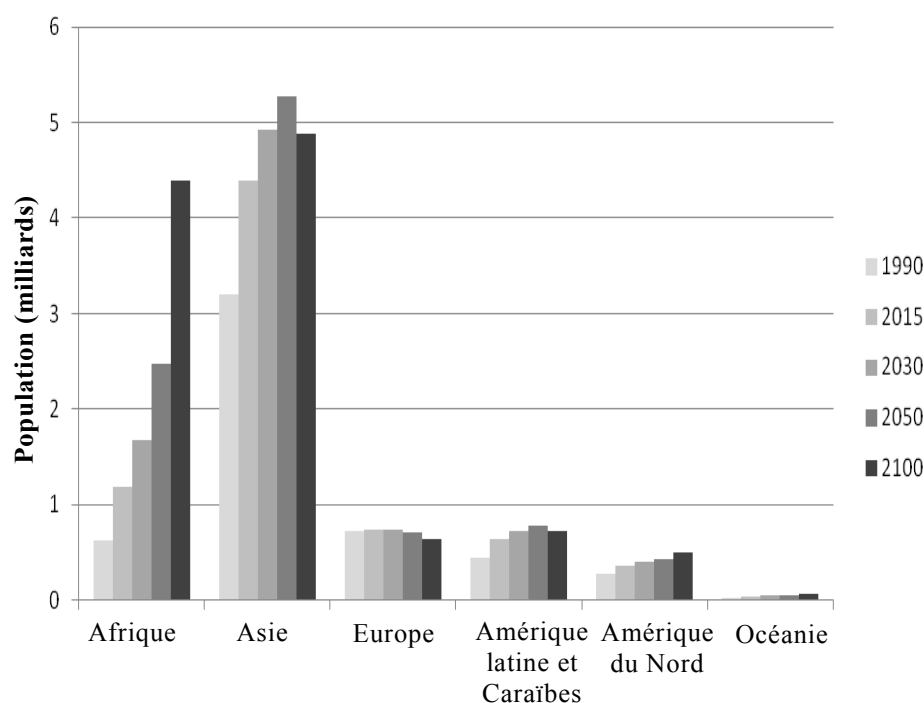
Figure I
Population mondiale : estimations pour la période 1950-2015 et projections de variante moyenne, avec intervalles de prévision de 80 % et 95 %, pour la période 2015-2100



6. Les aspects régionaux de la croissance démographique ont de fortes répercussions sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En 2015, sur les 7,3 milliards d'individus que comptait la planète, 4,4 milliards vivaient en Asie, 1,2 milliard en Afrique, 738 millions en Europe, 634 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes, 358 millions en Amérique du Nord et 39 millions en Océanie (tableau 1).

7. La figure II montre que la prévision de croissance démographique mondiale sera inégalement répartie entre les grandes régions géographiques. Entre 2015 et 2030, l'Afrique et l'Asie gagneront chacune près d'un demi-milliard d'habitants. Cela représentera une augmentation de 42 % de la population en Afrique et de 12 % en Asie. L'Amérique latine et les Caraïbes, l'Amérique du Nord et l'Océanie connaîtront une croissance de leur population de 14 %, 11 % et 21 %, respectivement. La population de l'Europe, devrait en revanche diminuer légèrement d'ici à 2030.

Figure II
Population des grandes régions du monde, certaines années entre 1990 et 2100



8. Au-delà de 2030, selon la projection de variante moyenne, les populations d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes devraient connaître un point haut autour de 2060 et diminuer par la suite. La population de l'Afrique devrait continuer à croître à un rythme relativement soutenu et devrait plus que doubler entre 2030 et 2100. Les populations d'Amérique du Nord et d'Océanie devraient continuer à augmenter à un rythme modeste pendant le reste du siècle, tandis que la baisse des effectifs en Europe devrait se poursuivre.

9. L'un des problèmes majeurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tient au fait que l'essentiel de la croissance démographique entre 2015 et 2030 se concentrera dans des pays qui ont les plus grandes difficultés à combattre la pauvreté et à améliorer la santé et l'éducation. La croissance démographique reste particulièrement élevée dans le groupe des 48 pays classés par l'ONU comme les pays les moins avancés, dont 27 sont en Afrique. Bien que le taux d'accroissement des pays les moins avancés devrait ralentir, passant sous la barre des 2,4 % annuels actuels, la population de ce groupe devrait augmenter de près de 40 % d'ici à 2030 (tableau 2). La population des 31 pays à faible revenu, ainsi classés en 2015 par la Banque mondiale, devrait progresser de 45 % entre 2015 et 2030. En termes d'effectifs, le groupe des pays à revenu intermédiaire devrait connaître la plus forte augmentation. La population de ce groupe de pays augmentera de 616 millions de personnes, soit une hausse de 21 % entre 2015 et 2030. Le fait que la croissance démographique se concentre dans les pays les plus pauvres complique la capacité de leurs gouvernements à éradiquer la pauvreté et les inégalités, à lutter contre la faim et la malnutrition, à améliorer les

taux de scolarisation et les systèmes de santé, à renforcer la fourniture des services de base et à mettre en œuvre d'autres éléments d'un programme de développement durable pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Tableau 2

Population par catégorie de développement ou de revenu, 1990-2030 (en millions)

	1990	2015	2030
Pays développés	1 144	1 251	1 284
Pays moins développés	4 165	6 098	7 217
Pays les moins avancés	510	954	1 326
Pays à revenu élevé	1 203	1 401	1 475
Pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	1 881	2 390	2 567
Pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)	1 901	2 916	3 532
Pays à faible revenu	323	639	924

Note : Les niveaux de revenu (revenu national brut par habitant) sont tirés de World Bank, *World Development Indicators* (2015).

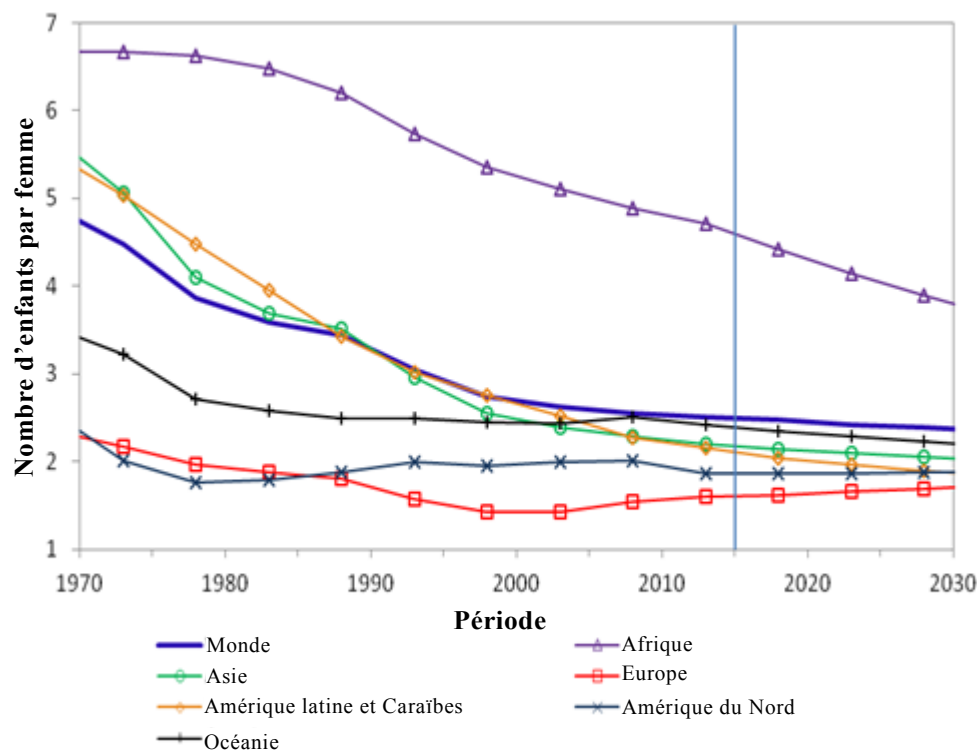
10. Entre 2015 et 2030, une part importante de la croissance démographique mondiale sera le fait d'un petit nombre de pays. Sur le 1,2 milliard de personnes qui viendront grossir les effectifs de la population mondiale au cours des 15 prochaines années, 50 % vivront dans seulement neuf pays, à savoir l'Inde, le Nigéria, le Mozambique, le Pakistan, la République démocratique du Congo, la Chine, l'Éthiopie, l'Indonésie, les États-Unis d'Amérique et la République-Unie de Tanzanie, par ordre de croissance démographique (à l'horizon 2030).

11. Les tendances de croissance positive poseront vraisemblablement les plus grands défis aux pays dont l'accroissement démographique est le plus important. Quinze pays, dont la quasi-totalité se trouve en l'Afrique, devraient enregistrer une croissance supérieure à 50 % de leur population d'ici à 2030. À l'opposé, le Japon, le Liban et 12 pays européens devraient enregistrer une diminution de leur population de 5 % ou davantage entre 2015 et 2030, en raison le plus souvent d'une faible fécondité, associée à une émigration nette ou à de faibles niveaux d'immigration.

III. Fécondité et planification familiale

12. Le taux mondial de fécondité est passé d'une moyenne de 4,5 enfants par femme en 1970-1975 à 2,5 en 2010-2015. Il devrait atteindre 2,4 enfants par femme d'ici à 2025-2030 (fig. III).

Figure III
**Fécondité totale (nombre d'enfants par femme) dans le monde
 et dans les grandes régions, de 1970-1975 à 2025-2030**



13. Au début des années 70, la fécondité était supérieure à 4 enfants par femme dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Océanie (fig. IV). À cette époque, 70 % de la population mondiale vivait dans des pays où les femmes avaient en moyenne quatre enfants ou plus. Entre 2010 et 2015, une telle fécondité ne concernait plus que 14 % de la population mondiale. Aujourd'hui, les taux élevés de fécondité se trouvent principalement dans les pays de l'Afrique subsaharienne, où la baisse de la fécondité a débuté à partir d'un niveau initial plus élevé, plus tard et plus lentement que dans d'autres régions. Sur les 48 pays où la fécondité a été en moyenne de quatre enfants ou plus par femme en 2010-2015, 40 se trouvaient en Afrique subsaharienne et la plupart appartenaient au groupe des pays les moins avancés. En raison de la persistance de taux de fécondité élevés, ces pays ont une pyramide des âges jeune et leurs populations connaissent une croissance soutenue.

14. De nombreux gouvernements, y compris dans la plupart des pays où la fécondité reste supérieure à quatre enfants par femme, considèrent leur taux de fécondité comme trop élevé et ont adopté des mesures visant à le réduire. En Afrique, 83 % des pays ont en place de telles mesures en 2015, comme 38 % des pays d'Asie, 33 % des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et 56 % des pays d'Océanie. Tous les pays les moins avancés, à une exception près, ont adopté de telles politiques.

15. Si une fécondité élevée persiste dans certaines régions, un nombre croissant de pays ont atteint des taux de fécondité inférieurs au seuil nécessaire pour remplacer la population dans le temps (c'est-à-dire un taux global de fécondité inférieur à 2,1 enfants par femme). Au début des années 70, moins d'une personne sur cinq dans le monde vivait dans un pays où le taux de fécondité ne permettait pas le remplacement de la population. Aujourd'hui, près de la moitié de la population mondiale est dans cette situation. Dans les années 70, la quasi-totalité des pays dont le taux de fécondité était inférieur au niveau de remplacement se trouvait en Europe ou en Amérique du Nord. Désormais, parmi les 83 pays qui connaissent une telle situation en 2010-2015, 20 se trouvent en Asie, 17 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 3 en Océanie et 1 est situé en Afrique (Maurice), sans compter tous les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Plusieurs pays, notamment l'Iran, les Émirats arabes unis et le Viet Nam, ont enregistré une baisse particulièrement notable de leur taux de fécondité, passant de plus de six enfants par femme en 1970-1975 à des niveaux inférieurs au seuil de remplacement en 2010-2015. Vingt-cinq pays ou régions, presque tous situés en Europe ou en Asie de l'Est, ont des taux de fécondité inférieurs à 1,5 enfant par femme.

16. À mesure que davantage de pays enregistrent des taux de fécondité inférieurs au seuil de remplacement, de plus en plus de gouvernements adoptent des politiques visant à relever ces taux, mus au moins en partie par des craintes sur la capacité de la société à s'adapter à la rapidité et au degré de vieillissement démographique qu'entraîneront des niveaux de fécondité durablement faibles. En 2015, les gouvernements de 29 pays d'Europe et 26 autres régions ont mis en place des politiques pour accroître le taux de fécondité. Les mesures visant à concilier vie professionnelle et vie familiale, notamment une aide aux parents pour résoudre leurs problèmes de garde d'enfant et gérer les exigences multiples de la vie par une plus grande souplesse dans l'organisation du travail, peuvent s'avérer efficaces pour traiter les causes sociales et économiques des faibles taux de fécondité.

17. La plus grande disponibilité des services de planification familiale a permis à un nombre croissant d'hommes et de femmes d'exercer leur droit de décider de manière libre et responsable le nombre et l'espacement de leurs enfants. En 2015, plus de 90 % des gouvernements soutiennent de manière directe ou indirecte la planification familiale. Dans le monde, l'utilisation actuelle de la contraception chez les femmes âgées de 15 à 49 ans mariées ou vivant en couple est passée de 55 % en 1990 à 64 % en 2015 (fig. V). Avant 2015, le taux moyen d'utilisation était supérieur à 50 % dans toutes les régions à l'exception de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, de la Mélanésie, de la Micronésie et de la Polynésie. Neuf utilisateurs sur 10 de contraceptifs ont recours à des méthodes de contraception reconnues pour leur efficacité.

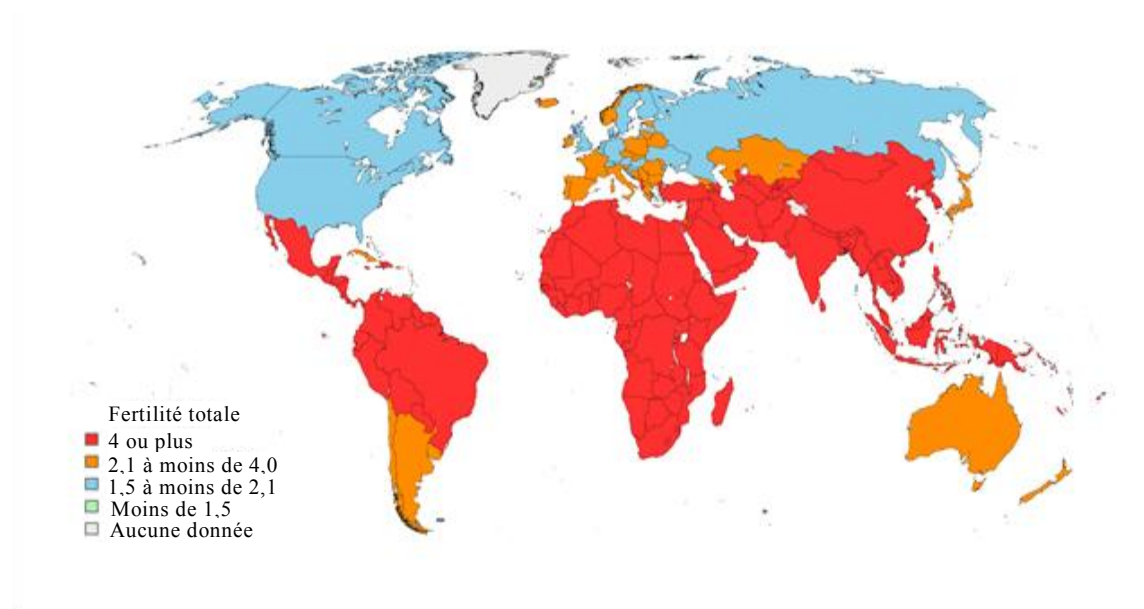
18. Étant donné que la proportion de femmes qui souhaitent interrompre ou retarder leur grossesse est également en hausse, la forte augmentation du taux d'utilisation de méthodes contraceptives entre 1990 et 2015 ne s'est pas accompagnée d'une baisse égale de la demande non satisfaite de services de planification familiale (fig. V). On estime qu'environ 12 % des femmes mariées ou vivant en couple ont eu, en 2015, des besoins de planification familiale non satisfaits, autrement dit, ces femmes étaient fécondes et souhaitaient interrompre ou retarder leur grossesse, mais n'ont utilisé aucune méthode de contraception. Le niveau moyen de besoin non satisfait n'est que de trois points de pourcentage inférieur en 2015 par rapport à 1990. Dans le monde, les besoins non satisfaits sont

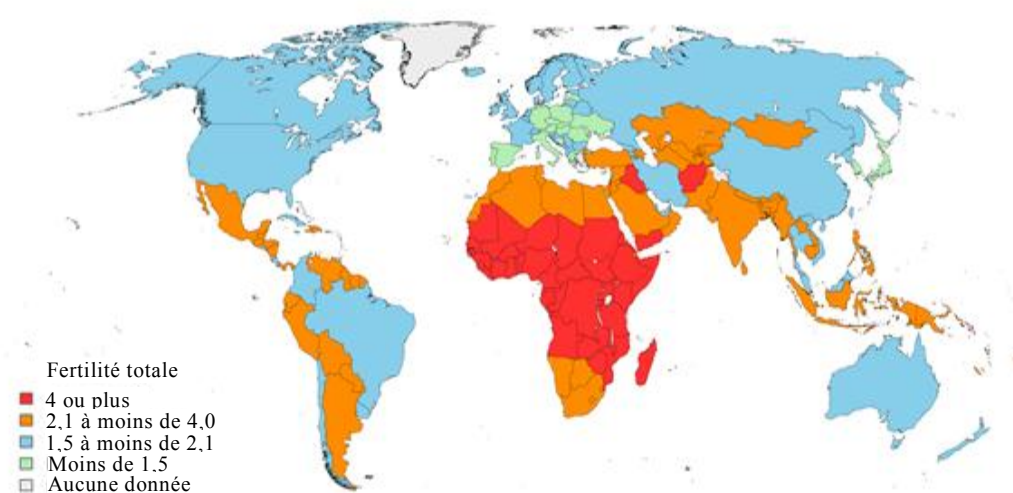
les plus élevés en Afrique de l'Est, en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest, en Mélanésie, en Micronésie et en Polynésie. Dans les trois quarts des pays de ces régions, 20 % ou plus des femmes mariées ou vivant en couple n'ont pas vu tous leurs besoins de planification familiale satisfaits en 2015. Toutefois, tous les pays, dans toutes les régions, cherchent à réduire l'écart entre l'utilisation de méthodes de contraception et la demande totale. Les gouvernements se sont mis d'accord sur les objectifs 3.7 et 5.6 des objectifs de développement durable pour garantir l'accès universel à des services de santé sexuelle et procréative, y compris la planification familiale, d'ici à 2030. Ces estimations pour l'année 2015 montrent la nécessité d'accélérer les investissements dans la fourniture d'informations, de conseils et de services volontaires et de qualité en matière de planification familiale.

Figure IV

Taux global de fécondité (nombre d'enfants par femme) dans les pays ou régions, en 1970-1975 et 2010-2015

A. 1970-1975

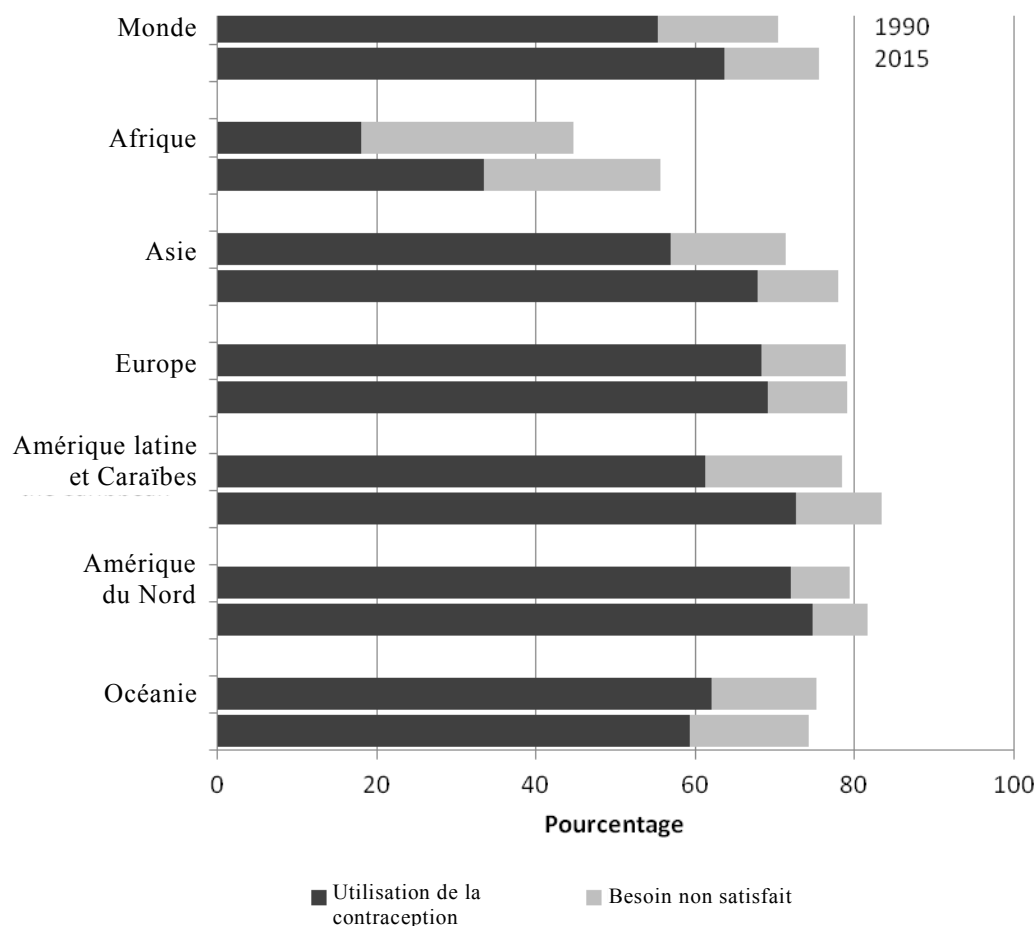


B. 2010-2015

Les frontières et noms indiqués et les appellations employées sur la présente carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies. Le pointillé représente approximativement la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenue par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif du Jammu-et-Cachemire n'a pas encore été arrêté par les parties. La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été fixée.

Figure V
Niveaux d'utilisation des méthodes contraceptives et besoins de planification familiale non satisfaits dans le monde et dans les grandes régions, en 1990 et 2015

(Pourcentage de femmes mariées ou vivant en couple)



Note : La barre supérieure dans chaque région représente les données pour 1990 et la barre inférieure les données pour 2015.

19. Quelles que soient leurs positions en ce qui concerne le niveau de fécondité total, la plupart des gouvernements sont favorables à la réduction du taux de natalité chez les adolescentes dans leur pays. En 2013, 90 % des gouvernements avaient adopté des politiques visant à réduire la fécondité des adolescentes. Les grossesses à l'adolescence peuvent avoir des conséquences socioéconomiques négatives pour les jeunes filles, surtout si cette situation les amène à abandonner leurs études. Les grossesses précoces entraînent aussi des risques pour la santé de la mère et de l'enfant. Les complications durant la grossesse ou lors de l'accouchement sont la deuxième cause de décès dans le monde des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans. Les grossesses chez les adolescentes sont souvent non désirées et le niveau des besoins de planification familiale non satisfaits est plus élevé parmi les adolescentes sexuellement actives que chez les femmes plus âgées. Pour parer à ces risques, les

adolescentes ont besoin de services de santé sexuelle et procréative conçus pour répondre à leurs besoins particuliers.

20. La fécondité des adolescentes a diminué presque partout dans le monde depuis 1990-1995. Le taux de natalité moyen chez les adolescentes (naissances annuelles pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans) était de 65 au début des années 90 mais est tombée à 46 en 2010-2015 (fig. VI). Ce taux demeure élevé en Afrique, où 24 pays ont un taux de natalité chez les adolescentes supérieur à 100 en 2010-2015. Toutefois, ce chiffre s'inscrit en baisse par rapport à la période 1990-1995, au cours de laquelle 41 pays avaient un taux de natalité de cet ordre chez les adolescentes. Bien que ce taux en Amérique latine et dans les Caraïbes ait sensiblement diminué, la moyenne régionale reste relativement élevée, à 67 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans en 2010-2015. En revanche, pour tous les pays d'Europe et d'Amérique du Nord et pour l'immense majorité des pays d'Asie et d'Océanie, le taux de natalité chez les adolescentes a été inférieur à 50 en 2010-2015. Au vu des tendances observées par le passé, l'Organisation des Nations Unies prévoit de nouvelles baisses entre 2010-2015 et 2025-2030. Néanmoins, les perspectives de cette baisse continue dépendront des investissements consacrés à l'éducation des filles et à un meilleur accès à l'information, à l'éducation, ainsi qu'aux services dans le domaine de la santé sexuelle et procréative.

21. La plupart des pays ont également enregistré une baisse de la proportion des adolescentes mariées ou vivant en couple, l'Afrique et l'Asie affichant les plus fortes baisses en la matière entre 1990 et 2015. Toutefois, la prévalence de la formation précoce des couples n'a pratiquement pas changé en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le mariage et la formation de couples chez les adolescents y sont désormais plus répandus que dans toutes les autres grandes régions du monde, sauf en Afrique (fig. VII).

Figure VI
**Fécondité chez les adolescentes dans le monde et dans les grandes régions,
en 1990-1995 et 2010-2015**

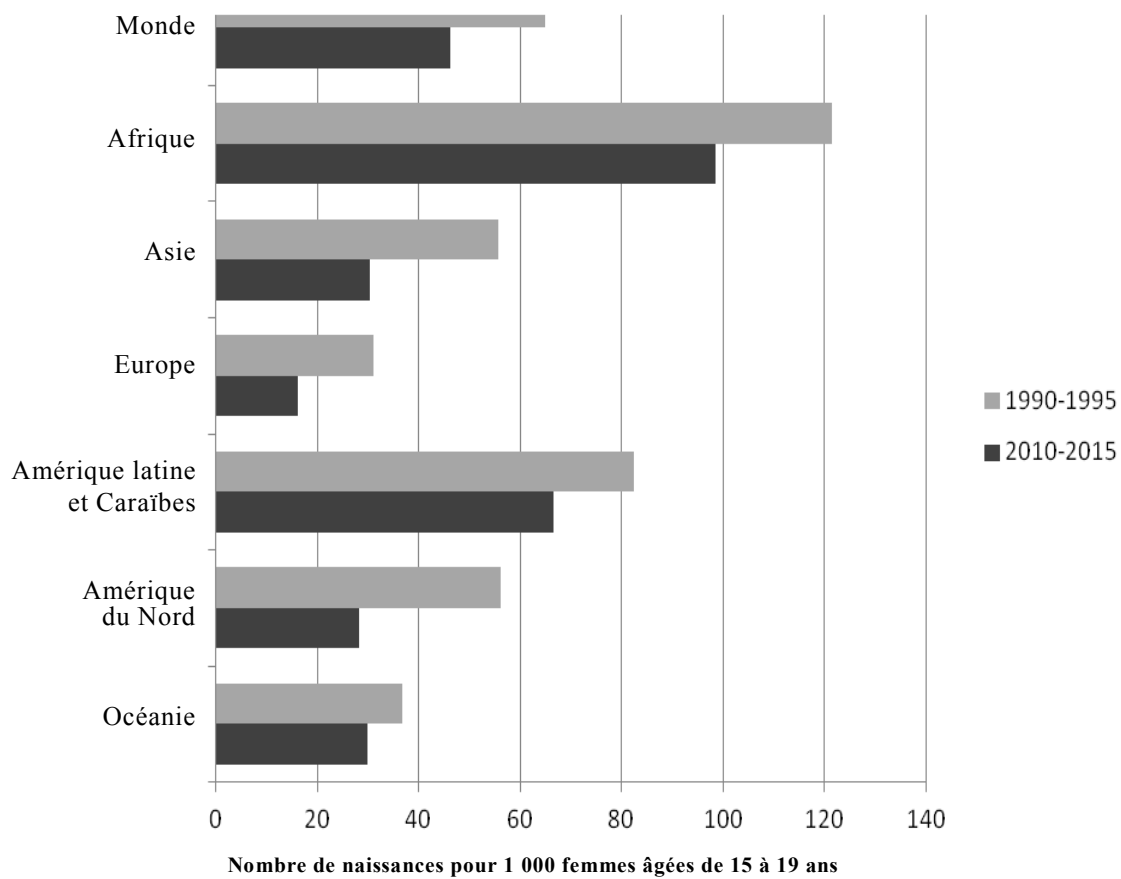
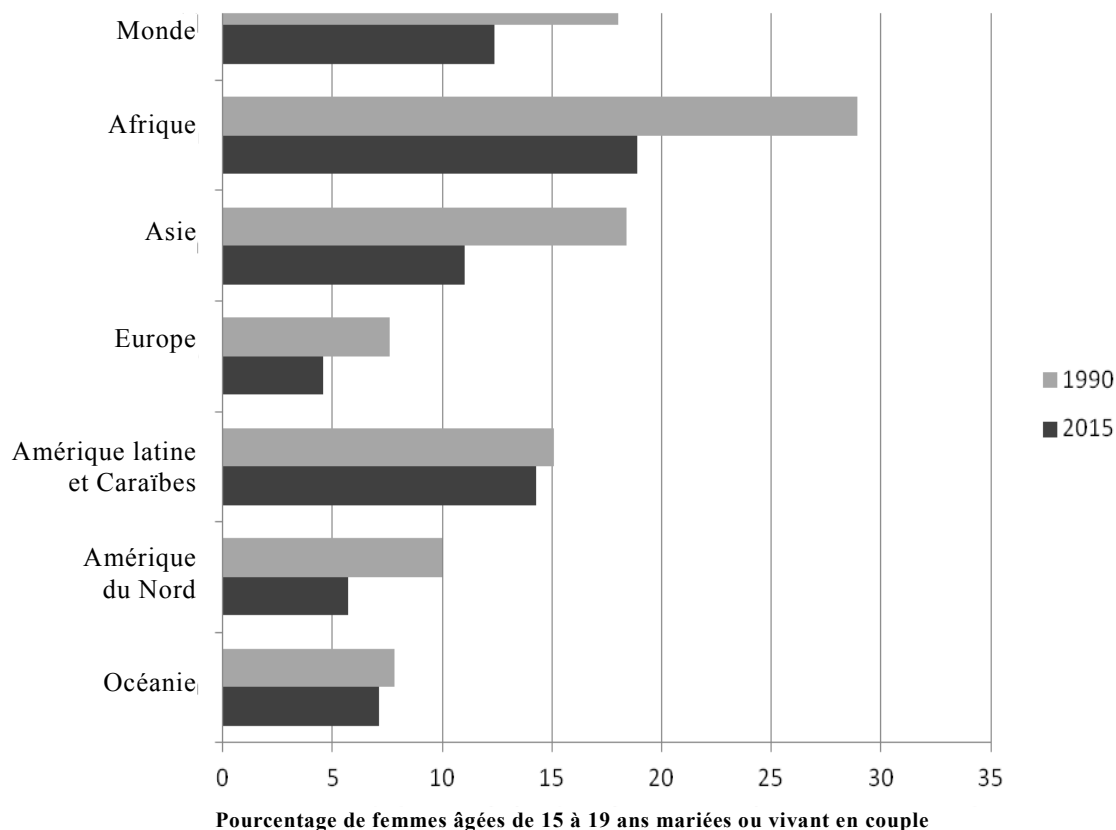


Figure VII
**Pourcentage de femmes âgées de 15 à 19 ans mariées ou vivant en couple
 dans le monde et dans les grandes régions, en 1990 et en 2015**

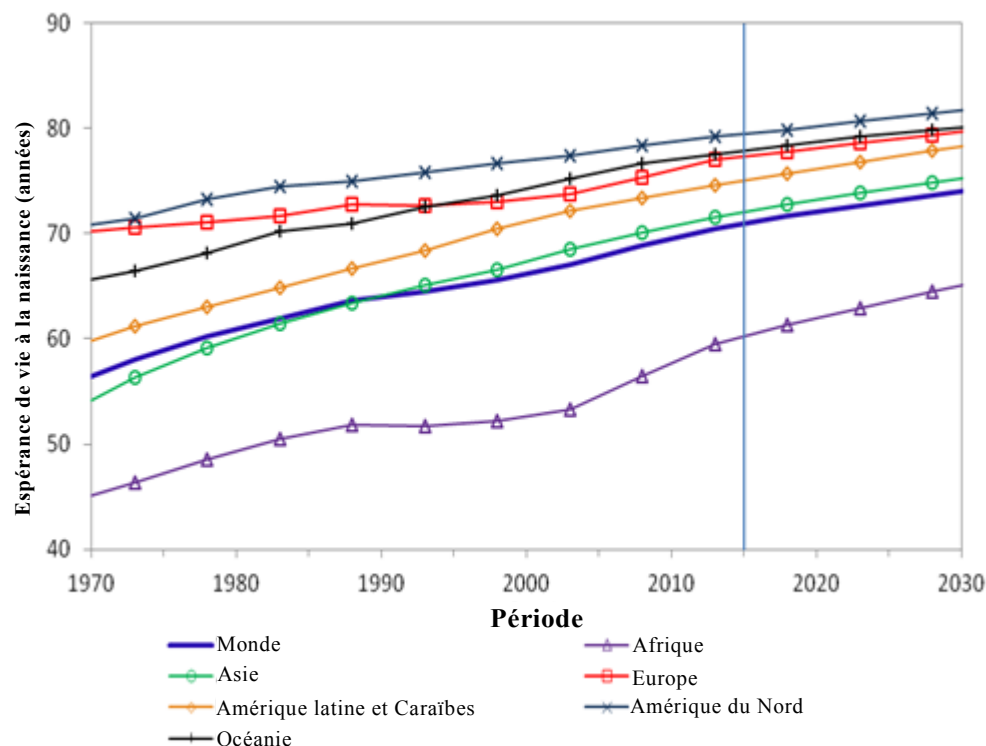


IV. Mortalité

22. La baisse continue de la mortalité a débuté à la fin du XIX^e siècle dans les régions développées, puis s'est accélérée et généralisée après la Seconde Guerre mondiale. Au niveau mondial, l'espérance de vie à la naissance s'est accrue de 23 ans depuis 1950-1955, pour s'établir à 70,5 ans en 2010-2015, soit 68,2 ans pour les hommes et 72,7 ans pour les femmes (fig. VIII). L'espérance de vie moyenne au niveau mondial pourrait atteindre 73,7 ans d'ici à 2025-2030.

Figure VIII

Espérance de vie à la naissance dans le monde et dans les grandes régions, de 1970-1975 à 2025-2030



23. Les espérances de vie les plus élevées dépassent aujourd'hui les 80 ans. Au début des années 90, aucun pays ne pouvait se prévaloir d'une espérance de vie aussi élevée, alors qu'aujourd'hui, 33 pays ou régions ont atteint ou dépassé ce seuil, parmi lesquels la région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine (83,7 ans) et le Japon (83,3 ans) occupent les premières places. Toutefois, 77 pays ou régions n'ont pas encore atteint une espérance de vie de 70 ans et dans 27 d'entre eux, l'espérance de vie est inférieure à 60 ans.

24. Si l'espérance de vie a progressé presque partout depuis les années 70, l'Afrique a accusé un retard en la matière pendant les années 80 et 90. L'espérance de vie a également reculé dans les pays les plus touchés par l'épidémie de VIH/sida, réduisant à néant certains progrès précédemment obtenus. Plus récemment, avec la plus grande disponibilité des traitements antirétroviraux, le taux de mortalité lié au VIH/sida a, semble-t-il, atteint un point haut dans la plupart de ces pays, et l'espérance de vie en Afrique a progressé d'environ 6 années entre 2000-2005 et 2010-2015. Pour autant, elle reste inférieure de 12 à 18 ans à celle d'autres grandes régions (fig. VIII). Sur les 27 pays où l'espérance de vie était inférieure à 60 ans en 2010-2015, un seul (l'Afghanistan) ne se trouve pas sur le continent africain. L'espérance de vie est inférieure à 50 ans dans trois pays (République

centrafricaine, Lesotho et Swaziland), essentiellement en raison des effets du VIH/sida.

25. Lors des premières phases de la transition vers des niveaux moins élevés de mortalité, la réduction du risque de décès concerne surtout les jeunes enfants. La mortalité infantile et postinfantile élevée s'explique en grande partie par la forte incidence et la létalité des maladies transmissibles. La réduction de la mortalité due à ces maladies passe largement par l'amélioration des technologies d'assainissement, de nutrition et de santé, par exemple les vaccins. Entre 1990-1995 et 2010-2015, la mortalité des moins de 5 ans, à savoir la probabilité de décès d'un enfant entre sa naissance et son cinquième anniversaire, a reculé de plus de 45 % dans le monde. Si le changement le plus important est intervenu en Afrique, toutes les grandes régions ont enregistré des baisses importantes en termes relatifs. En Asie et en Europe, la baisse a été supérieure à 50 % au cours de cette période (tableau 3). Il est à souligner que la mortalité des moins de 5 ans a diminué beaucoup plus rapidement entre 1990-1995 et 2010-2015, au rythme annuel de 3 %, qu'au cours des 20 années précédentes, lorsque la baisse annuelle atteignait en moyenne 2,1 %. L'Afrique et l'Asie ont connu une baisse bien plus forte ces derniers temps, par rapport à la période précédente. Si la cible de l'objectif du Millénaire visant à réduire la mortalité des moins de 5 ans des deux tiers entre 1990 et 2015 n'a pas été atteinte, les efforts concertés des gouvernements, de la société civile et la communauté internationale pour parvenir à cet objectif ont vraisemblablement accéléré le rythme des progrès accomplis.

Tableau 3

Mortalité des moins de cinq ans, dans le monde et dans les grandes régions, en 1970-1975, 1990-1995 et 2010-2015

	<i>Mortalité des moins de 5 ans (par 1 000 naissances)</i>			<i>Diminution annuelle (en pourcentage)</i>	
	<i>1970-1975</i>	<i>1990-1995</i>	<i>2010-2015</i>	<i>1970-1975 à 1990-1995</i>	<i>1990-1995 à 2010-2015</i>
Monde	139	91	50	2,1	3,0
Afrique	220	167	90	1,4	3,1
Asie	144	83	39	2,7	3,8
Europe	29	15	6	3,2	4,4
Amérique latine et Caraïbes	112	49	26	4,1	3,2
Amérique du Nord	21	10	7	3,6	2,0
Océanie	59	38	26	2,2	1,9

26. Parmi les objectifs de développement durable, la cible 3.2 exhorte tous les pays à viser une réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans à un maximum de 25 décès pour 1 000 naissances vivantes d'ici à 2030. Les toutes dernières projections de l'Organisation des Nations Unies en matière de mortalité infantile donnent à penser que l'objectif recherché sera atteint, voire dépassé d'ici à 2025-2030 dans toutes les grandes régions du monde, à l'exception de l'Afrique, où l'extrapolation des tendances passées laissent présager un taux de mortalité qui pourrait rester supérieur à 60 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2025-2030. En réalité, dans 66 pays, dont 46 en Afrique, 11 en Asie, 5 en Amérique latine et

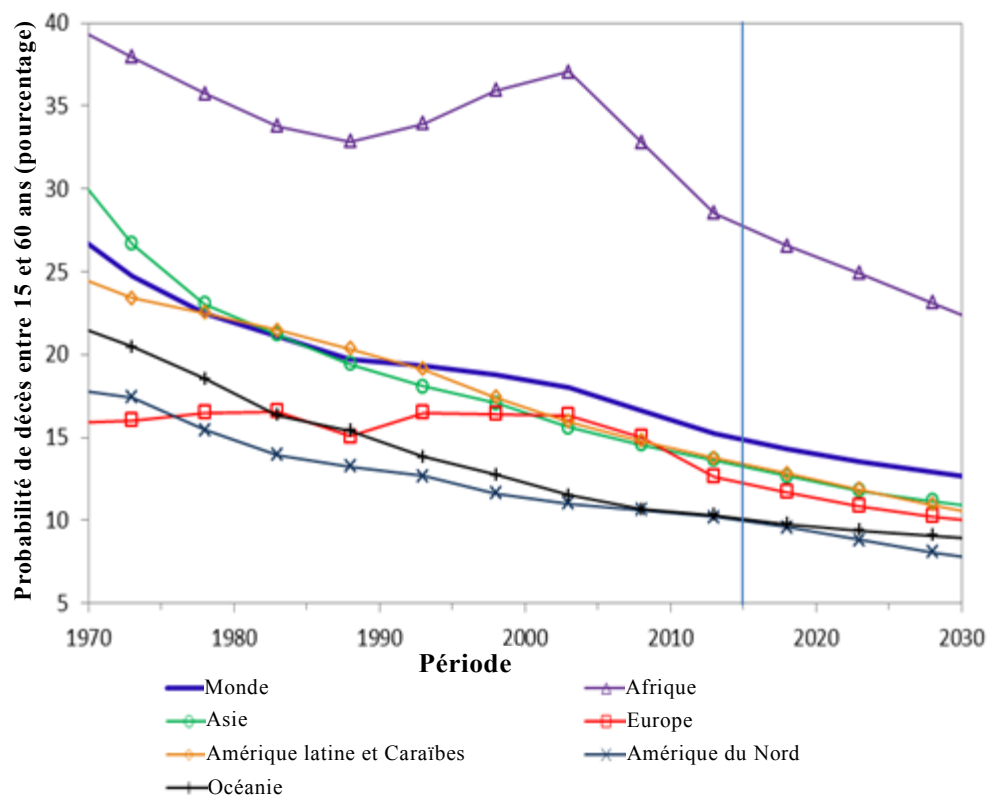
dans les Caraïbes et 4 en Océanie, les projections actuelles de tendances restent inférieures à la cible, ce qui laisse entendre que des ressources et des efforts considérables supplémentaires seront nécessaires pour accélérer la baisse future et atteindre l'objectif de réduction de la mortalité infantile d'ici à 2030.

27. Lorsque la mortalité due aux maladies transmissibles aura atteint des niveaux faibles, les diminutions ultérieures dépendront largement de la capacité à atténuer les effets de ces pathologies, telles que les maladies cardiovasculaires et respiratoires, les cancers et les diabètes, qui touchent principalement les adultes. Néanmoins, dans de nombreux pays, les adultes continuent d'être exposés à des niveaux de risque élevés, tant pour les maladies transmissibles que non transmissibles. En conséquence, les objectifs de développement durable appellent à la fois à mettre fin aux épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme et de maladies tropicales négligées (cible 3.3) et à réduire la mortalité prématurée imputable aux maladies non transmissibles (cible 3.4).

28. La probabilité de décès entre 15 à 60 ans est un indicateur synthétique des risques de mortalité auxquels sont exposées les personnes en âge de procréer et de travailler. Si la mortalité dans cette tranche d'âge a sensiblement diminué dans la plupart des régions depuis les années 70, les progrès enregistrés suivent un rythme bien inférieur à celui de la mortalité infantile. Dans le monde, en 2010-2015, la probabilité qu'une personne entrant dans sa quinzième année meure avant d'atteindre 60 ans était d'environ 15 % (fig. IX). Le risque était le plus faible (environ 10 %) en Amérique du Nord et en Océanie et atteignait environ 13 % à 14 % en Asie, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes. En Afrique, cette probabilité était d'environ 29 %, soit plus de deux fois plus que toute autre grande région du monde. En Afrique, la mortalité entre 15 et 60 ans a augmenté après 1985, avec l'aggravation de l'épidémie de VIH/sida. Grâce à la plus grande disponibilité des médicaments antirétroviraux, les perspectives de survie en Afrique ont recommencé à s'améliorer. Cependant, le monde est encore loin d'en avoir fini avec l'épidémie de VIH/sida et de vaincre d'autres maladies transmissibles qui contribuent à la surmortalité observée en Afrique par rapport à d'autres régions.

Figure IX

Probabilité de décès entre 15 et 60 ans, dans le monde et dans les grandes régions, entre 1970-1975 et 2025-2030



29. À l'échelle mondiale, le taux de mortalité maternelle a reculé de 44 % entre 1990 et 2015, tombant à 216 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2015¹. Quelque 303 000 femmes sont mortes de causes liées à la maternité en 2015, contre 532 000 en 1990, selon les estimations. Si toutes les régions en développement ont enregistré des baisses sensibles des taux de mortalité maternelle, peu de pays ont atteint l'objectif du millénaire pour le développement qui fixait cette réduction à 75 % entre 1990 et 2015. En Afrique subsaharienne, le taux de mortalité maternelle reste supérieur à 500 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, soit bien plus que dans d'autres régions. Ce taux est également élevé, entre 100 et 200, dans les Caraïbes, en Océanie et en Asie du Sud et du Sud-Est. Une accélération sensible des progrès est indispensable si l'on veut atteindre la cible 3.1 des objectifs de développement durable visant à réduire le taux de mortalité maternelle à moins de 70 dans le monde d'ici à 2030.

30. La mortalité chez les personnes âgées est habituellement mesurée par l'espérance de vie à l'âge de 60 ans. En 2010-2015, l'individu moyen atteignant l'âge de 60 ans pouvait espérer vivre 20,2 années supplémentaires, jusqu'à l'âge de

¹ Voir *Trends in maternal mortality: 1990 to 2015: estimates by WHO, UNICEF, UNFPA, World Bank Group and the United Nations Population Division* (OMS, 2015, Genève).

80,2 ans. Pour les femmes, l'espérance de vie à l'âge de 60 ans est de 21,5 ans et pour les hommes, de 18,7 ans. Ce ne sont toutefois là que des moyennes mondiales et les disparités entre les grandes régions suivent une courbe similaire à celle des disparités observées à un âge plus jeune pour la survie. L'espérance de vie à l'âge de 60 ans est la plus élevée (environ 22 à 24 ans) en Europe, en Amérique, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Océanie. Elle est d'environ 19 ans en Asie et est la plus faible, d'environ 17 ans, en Afrique. Les perspectives de survie pour les personnes âgées se sont améliorées dans la plupart des pays, y compris ceux où l'espérance de vie est la plus élevée. Au cours des 15 prochaines années, l'espérance de vie à l'âge de 60 ans devrait augmenter de plus d'un an pour atteindre 21,6 ans en 2025-2030.

V. Migrations internationales

31. En 2015, on comptait 244 millions de migrants internationaux dans le monde entier. Environ 48 % des migrants internationaux étaient des femmes et 52 % des hommes. La plupart d'entre eux (72 %) étaient âgés de 20 à 64 ans, 15 % avaient moins de 20 ans et 13 % 65 ans et plus. L'Europe a accueilli le plus grand nombre de migrants internationaux en 2015, soit 76 millions, suivie de l'Asie avec 75 millions et l'Amérique du Nord avec 54 millions de personnes. Quelque 21 millions de migrants vivaient en Afrique, 9 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 8 millions en Océanie.

32. Entre 2000 et 2015, le nombre des migrants internationaux a augmenté d'environ 71 millions, soit près de 5 millions de personnes par an. L'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord ont absorbé l'essentiel de cette hausse. En Asie, le nombre des migrants internationaux a augmenté de 26 millions, tandis qu'en Europe, il a progressé de 20 millions et en Amérique du Nord de 14 millions de personnes. L'augmentation du nombre des migrants dans les autres régions a été moins forte.

33. La hausse du nombre de migrants dans le monde est due principalement à une augmentation du nombre de migrants en provenance de pays d'Asie. Entre 2000 et 2015, leur nombre a augmenté de 54 %, passant de 65 millions en 2000 à 100 millions de personnes en 2015, soit près de la moitié de la progression totale. Au cours de la même période, l'augmentation a également été importante pour les migrants internationaux en provenance d'Afrique (11 millions), d'Amérique latine et des Caraïbes (11 millions) et d'Europe (10 millions).

34. À la fin de 2014, le nombre total de réfugiés s'élevait à environ 19,5 millions de personnes². D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les réfugiés les plus nombreux venaient de la République arabe syrienne (3,9 millions), d'Afghanistan (2,6 millions) et de Somalie (1,1 million). C'est le Liban qui accueillait le plus grand nombre de réfugiés par rapport à la taille de sa population.

35. Les migrants représentaient 3,3 % de la population mondiale en 2015, contre 2,8 % en 2000. Il existe toutefois d'importantes différences régionales en ce qui concerne la proportion des migrants internationaux dans la population totale. En Europe, en Amérique du Nord et en Océanie, les migrants internationaux

² HCR, *Global Trends 2014: Enforced Displacement in 2014* (Genève, 2015).

représentent au moins 10 % de la population, alors qu'en Afrique, en Asie et en Amérique Latine et dans les Caraïbes, ils sont moins de 2 %.

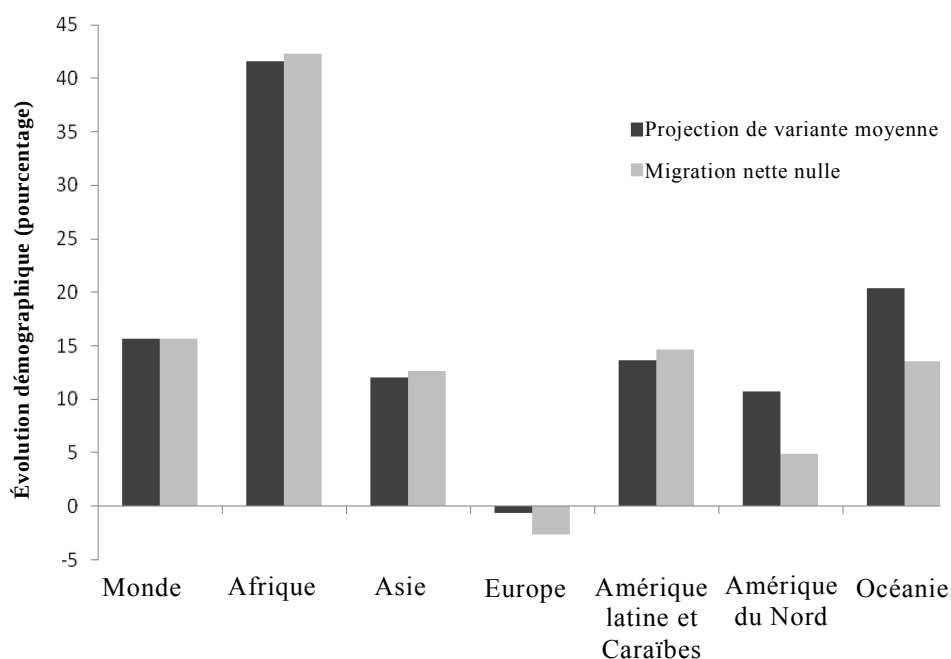
36. Dans de nombreuses régions du monde, les migrations internationales ont contribué à maintenir la croissance démographique. Entre 2000 et 2015, les entrées nettes de migrants ont représenté 42 % de l'accroissement démographique en Amérique du Nord et 32 % en Océanie. En Europe, la population aurait diminué entre 2000 et 2015 en l'absence des migrations internationales. En Afrique, en Asie et en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'émigration a contribué à ralentir légèrement l'ampleur de la croissance démographique.

37. À l'avenir, les migrations internationales devraient avoir des effets notables sur l'évolution de la démographie totale en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie entre 2015 et 2030. La figure X compare la croissance démographique selon la projection de variante moyenne à un scénario dans lequel les flux d'immigrants et d'émigrants pour chaque pays s'équilibrent parfaitement après 2015. En Europe, si le maintien des niveaux récents de migration ne permettrait pas de compenser l'excédent de décès par rapport aux naissances, le recul démographique serait plus marqué et débiterait plus tôt, dans le scénario d'une migration nette nulle.

Figure X

Effet projeté des migrations nettes sur l'évolution démographique entre 2015 et 2030, dans les grandes régions du monde

(Pourcentage de la population en 2015)



38. Les migrations internationales n'arrêteront pas la tendance à long terme du vieillissement de la population. En revanche, les niveaux nets positifs des migrations peuvent ralentir la hausse du taux dépendance des personnes âgées. Les migrations internationales peuvent également contribuer à répondre aux besoins du

marché du travail intérieur, car les migrants internationaux ont tendance à compter dans leurs rangs une plus large proportion de personnes en âge de travailler que la population globale. Ainsi, en Europe, le taux de dépendance des personnes âgées, mesuré par le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus par centaine de personnes âgées de 15 à 64 ans, devrait être inférieur de trois points en 2050 par rapport à un scénario de migrations nettes nulles après 2015 (51 contre 48 personnes par centaine en âge de travailler). En Amérique du Nord, le taux serait inférieur de 5 points sans les migrations internationales. En Océanie, il serait inférieur de 4 points.

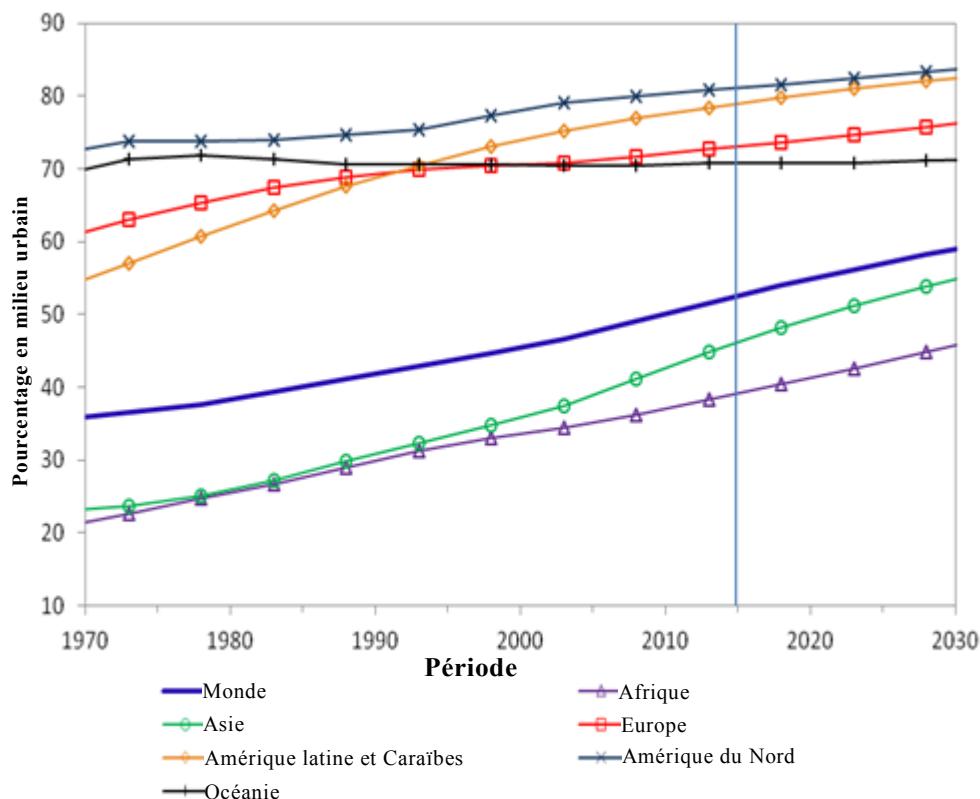
39. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît les contributions positives des migrants aux sociétés d'origine et de destination. Il souligne en outre la responsabilité collective de veiller à ce que les droits des migrants soient pleinement respectés et défendus. Les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 comprennent plusieurs cibles visant à promouvoir une migration sûre, régulière et ordonnée, à combattre la traite d'êtres humains et à faciliter les transferts de fonds. D'autres objectifs sont consacrés à certaines des causes profondes des migrations involontaires, irrégulières et forcées, notamment la pauvreté, l'inégalité et l'insécurité.

VI. Urbanisation

40. Une part croissante de l'humanité se concentre dans les établissements urbains et la quasi-totalité de la croissance démographique mondiale future aura lieu dans les villes. La part de la population vivant en milieu urbain devrait passer de 54 % en 2015 à 60 % en 2030 (fig. XI). En 2015, l'Amérique du Nord était la région du monde la plus urbanisée, puisque 82 % de sa population était concentrée dans des établissements urbains, suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes (80 %) puis de l'Europe (74 %). Si l'Afrique et l'Asie sont restées pour l'essentiel rurales en 2015, 40 % et 48 % de leurs populations respectives vivant en milieu urbain, ces régions connaissent actuellement un rythme d'urbanisation supérieur aux autres régions. D'ici à 2030, les établissements urbains devraient accueillir 47 % de la population d'Afrique, 56 % de la population d'Asie, 71 % de la population d'Océanie, 77 % de la population d'Europe et plus de 80 % de celle d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Amérique du Nord.

Figure XI

Proportion de la population totale vivant en milieu urbain dans le monde et dans les grandes régions, de 1970 à 2030



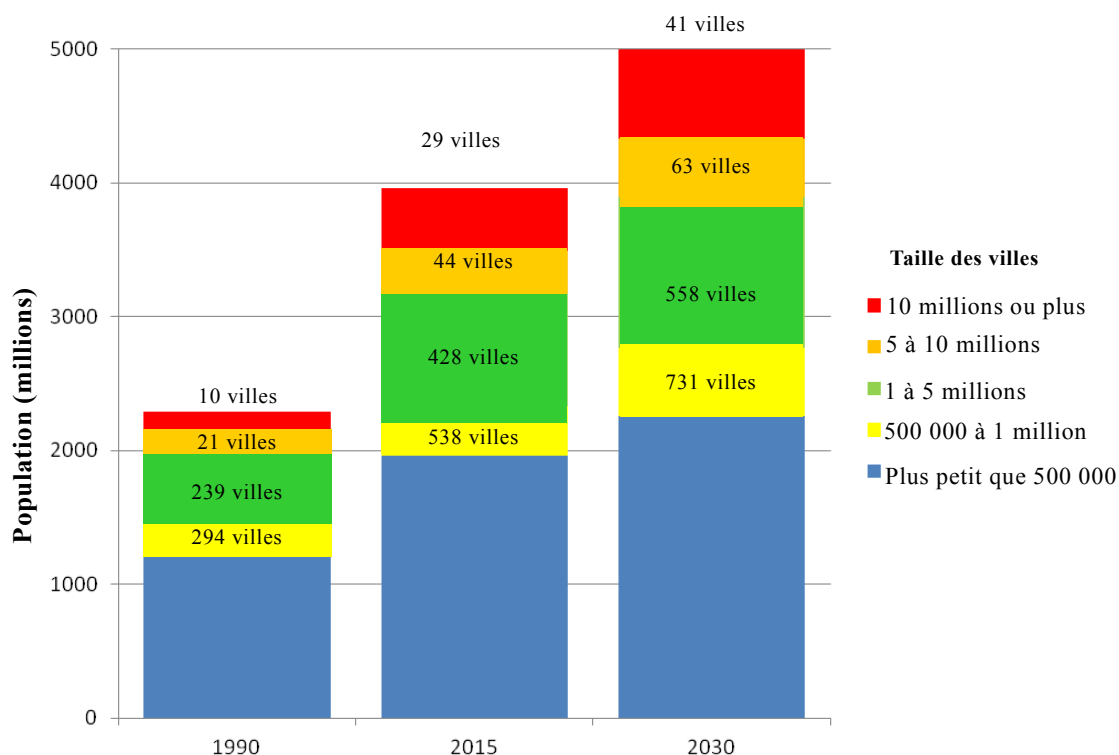
41. La population urbaine mondiale ayant augmenté, le nombre des villes et la population de la plupart des villes ont suivi la même tendance. En 1950, seules deux agglomérations urbaines, New York-Newark et Tokyo, constituaient des « mégapoles » de plus de 10 millions d'habitants. Ensemble, elles représentaient à peine 3 % de la population urbaine mondiale. En 2015, le nombre de mégapoles était passé à 29, rassemblant 12 % de la population urbaine mondiale. D'ici à 2030, le nombre de villes d'au moins 10 millions d'habitants devrait s'élever à 41 et 14 % des citoyens dans le monde vivront dans des mégapoles (fig. XII).

42. Néanmoins, en 2015, la plupart des citoyens dans le monde (59 %) vivaient dans des villes de moins de 1 million d'habitants. De fait, la croissance de la population urbaine a été stimulée par celle des villes de toutes tailles. Le nombre de grandes villes (de 5 à 10 millions d'habitants) a plus que doublé ces 25 dernières années, passant de 21 en 1990 à 44 en 2015, et, selon les projections, ce chiffre devrait atteindre 63 en 2030. Le nombre de villes de taille moyenne (de 1 à 5 millions d'habitants) ainsi que celui des villes plus modestes (de moins de 1 million d'habitants) ont également sensiblement augmenté. Face à la croissance continue des villes et à l'urbanisation, la part de la population mondiale concentrée dans les petites villes ne cesse de reculer : en 1950, 75 % des citoyens dans le monde vivaient dans des villes de moins de 1 million d'habitants, mais selon les

projections, d'ici à 2030, les villes de cette taille regrouperont environ 55 % de la population urbaine mondiale.

Figure XII

Population urbaine par catégorie de taille de ville, en 1990, 2015 et 2030



43. L'urbanisation a en règle générale contribué au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Les villes concentrent les réserves de main-d'œuvre nombreuses et diverses nécessaires pour maintenir la croissance économique. La densité des personnes et des entreprises en ville facilite le partage des connaissances et des informations, favorisant la création de nouvelles entreprises et l'innovation technologique. Véritables plateformes pour le commerce, les services publics et les transports, les villes établissent des liens essentiels avec les zones rurales, d'autres villes et par-delà les frontières internationales. Environ 80 % du produit intérieur brut mondial est produit dans les villes³.

44. Avec une planification et une capacité institutionnelle suffisantes, les gouvernements peuvent tirer parti des économies d'échelle en milieu urbain pour développer différentes infrastructures, telles que les routes, les canalisations d'eau et d'électricité, et assurer les services de base tels que l'éducation, les soins de santé, à une population nombreuse, à coût moindre que pour une population identique disséminée dans des zones rurales. La vie en milieu urbain est souvent associée à un meilleur niveau d'alphabétisation et d'éducation, à un meilleur statut

³ IPCC, 2014 : *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. (Cambridge University Press, 2015).

pour les femmes et à un taux d'activité plus élevé, mais également à une meilleure santé, à un accès amélioré aux services sociaux et à davantage de possibilités de participation à la vie politique et culturelle.

45. Toutefois, une croissance urbaine rapide et sauvage constitue une menace pour le développement durable lorsque les infrastructures nécessaires sont insuffisantes ou lorsque les politiques ne sont pas mises en œuvre pour veiller à un partage équitable des avantages de la vie en ville. En 2014, plus de 880 millions d'habitants, soit 30 % de la population urbaine des régions en développement, vivaient dans des bidonvilles ou des implantations sauvages, qui se caractérisaient par un habitat surpeuplé ou sans accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de meilleure qualité, ou sans garantie contre l'expulsion⁴. Si la proportion de citoyens des pays en développement vivant dans des bidonvilles est passée de 39 % en 2000 à 30 % en 2014, le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles ne cesse d'augmenter en raison de la poursuite de l'urbanisation.

46. Les perspectives d'un avenir durable et respectueux de l'environnement dépendront de la croissance future des villes et de l'appropriation concomitante des ressources foncières et naturelles. Dans certaines villes, l'expansion urbaine sauvage ou insuffisamment maîtrisée conduit à l'étalement urbain, à la pollution et à la dégradation de l'environnement. Les villes d'aujourd'hui progressent deux fois plus rapidement en termes de superficie qu'en termes de population³. Cette expansion urbaine va de pair avec une utilisation accrue des véhicules automobiles et, dans certaines régions, contribue à la déforestation et la destruction des habitats.

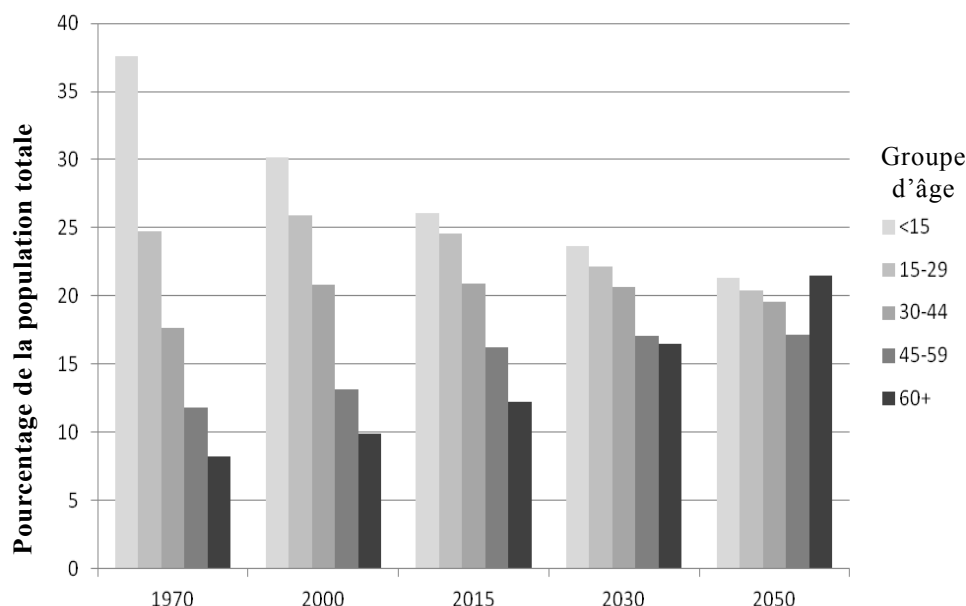
47. Les politiques gouvernementales de planification et de gestion de la croissance urbaine peuvent contribuer à partager plus équitablement et durablement les avantages de la ville. Les politiques visant à limiter les migrations des zones rurales vers les zones urbaines s'avèrent, dans une large mesure, incapables de prévenir la croissance des villes et peuvent même causer des dommages sur les plans économique, social et environnemental. L'urbanisation durable impose aux villes de créer de possibilités d'emploi et de revenu plus nombreuses, de développer les infrastructures nécessaires pour l'énergie, l'eau et l'assainissement, les transports et les communications, de garantir un accès équitable aux services, de réduire le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles et de préserver les actifs naturels situés à l'intérieur de la ville et dans ses environs.

VII. Évolution de la pyramide des âges et vieillissement de la population

48. Le monde connaît une évolution à long terme vers un vieillissement de la pyramide des âges (fig. XIII). Les pays ont entamé ce processus à différents moments et le poursuivent à des rythmes divers, essentiellement en fonction du calendrier et du rythme de la baisse de la fécondité. Au cours des décennies qui ont suivi le début de la baisse continue de la fécondité, la part relative des adultes en âge de travailler et des personnes âgées augmente à mesure que la proportion d'enfants diminue.

⁴ Organisation des Nations Unies (2015). *Objectifs du Millénaire pour le développement – Rapport 2015*.

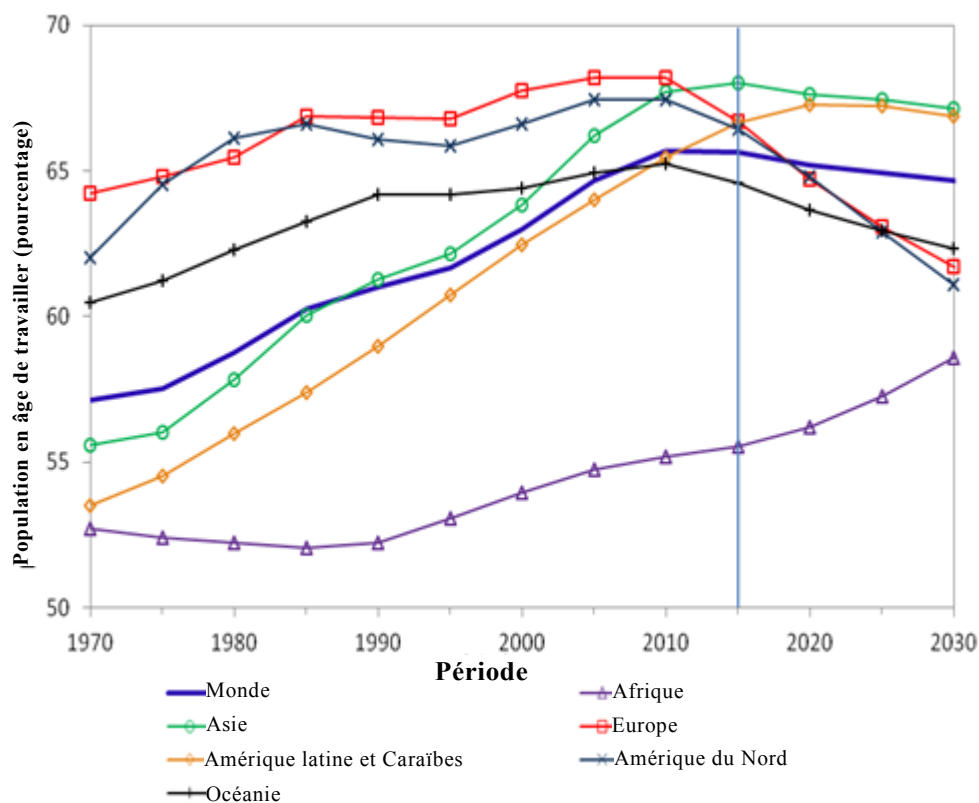
Figure XIII
**Répartition en pourcentage de la population mondiale par tranches d'âge,
pour certaines années, entre 1970 et 2050**



49. Dans toutes les régions du monde, les personnes en âge de travailler (âgées de 15 à 64 ans) représentaient une proportion plus élevée de la population en 2015 qu'en 1970 (fig. XIV). En Asie, cette proportion a augmenté de 12 points de pourcentage (passant de 56 % à 68 %). En Amérique latine et dans les Caraïbes, elle a augmenté de 13 points de pourcentage. Dans les autres régions, la progression a été beaucoup plus modeste. En Afrique, la proportion de la population active a commencé à croître seulement vers 1990 et, en 2015, elle était encore beaucoup plus modeste (56 % de la population totale) que dans les autres grandes régions (entre 65 % à 68 %). De nombreux pays connaîtront une nouvelle hausse de la proportion de personnes d'âge actif entre 2015 et 2030, alors que d'autres pays ont déjà atteint leur point haut ou l'atteindront entre 2015 et 2030. En Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, la proportion des personnes d'âge actif sera proche de son niveau maximum au cours de cette période. En Europe, en Amérique du Nord et en Océanie, cette proportion a déjà passé ce cap et devrait diminuer entre 2015 et 2030 de 5 points de pourcentage en Europe et en Amérique du Nord, et de 2 points en Océanie. On relève en la matière d'importantes disparités entre les différents pays de ces régions. Ainsi, dans quatre pays d'Asie, la part des personnes d'âge actif devrait augmenter de plus de cinq points de pourcentage entre 2015 et 2030, alors qu'elle diminuera de 5 points ou plus dans neuf pays ou zones de la même région (notamment dans le plus grand pays, la Chine).

Figure XIV

Population en âge de travailler (âgée de 15 à 64 ans) en pourcentage du total dans le monde et dans les grandes régions, de 1970 à 2030



50. On appelle « fenêtre d'opportunité démographique » ou « dividende démographique » la période au cours de laquelle la proportion de personnes d'âge actif augmente. À condition que l'économie crée des emplois décents pour le nombre croissant de travailleurs, l'augmentation du taux de travailleurs par rapport aux personnes à charge permet de stimuler le revenu par habitant et peut potentiellement dégager des ressources nouvelles pour l'investissement, contribuant ainsi au développement durable et à l'amélioration du niveau de vie, à long terme. Même lorsque la proportion de personnes d'âge actif dépasse ce point haut, elle reste généralement au-dessus des niveaux historiques pendant une longue période, créant une situation démographique qui reste favorable à un investissement durable dans le capital humain et physique. Par ailleurs, l'espérance de vie plus longue peut conduire à l'accumulation d'actifs pour soutenir la consommation pendant la retraite, ce qui renforce le niveau de richesse général de la population. Ces bienfaits ne sont pas garantis, mais peuvent se produire si la société tire parti de la période au cours de laquelle la proportion de travailleurs s'accroît ou est encore relativement élevée, pour économiser et investir de sorte à promouvoir une croissance économique soutenue et un développement durable. Les investissements dans la santé, l'éducation et les possibilités d'emploi pour les jeunes sont des mesures essentielles pour optimiser les bienfaits économiques de l'évolution des taux de dépendance.

51. Entre 2015 et 2030, la grande majorité des pays d'Asie, d'Océanie, d'Amérique latine et des Caraïbes connaîtront la phase de transition démographique la plus favorable pour bénéficier des avantages d'une augmentation du nombre de personnes d'âge actif, ou du maintien de celui-ci à un niveau élevé. La plupart des pays africains au cours de cette période n'en seront encore qu'au tout début de ce processus, tandis que la majorité des pays à revenu élevé sont déjà parvenus à des stades plus avancés marqués par le vieillissement de leur population.

52. À l'échelle mondiale, les personnes âgées (de 60 ans et plus) constituent la tranche d'âge qui connaît la plus forte progression, et leur part dans la population globale augmente presque partout. La quasi-totalité des pays connaîtront une forte augmentation de cette tranche d'âge entre 2015 et 2030. En 2015, il y avait dans le monde 901 millions de personnes âgées de 60 ans et plus. Ce chiffre devrait atteindre 1,4 milliard de personnes en 2030 et 2,1 milliards à l'horizon 2050. La croissance de la population âgée devrait, selon les projections, être particulièrement marquée en Amérique latine et aux Caraïbes, avec une hausse de plus de 70 % entre 2015 et 2030, ainsi qu'en Afrique et en Asie, où la hausse dépassera les 60 %. Dans d'autres régions, la hausse des effectifs s'étagera de 23 % en Europe à 47 % en Océanie.

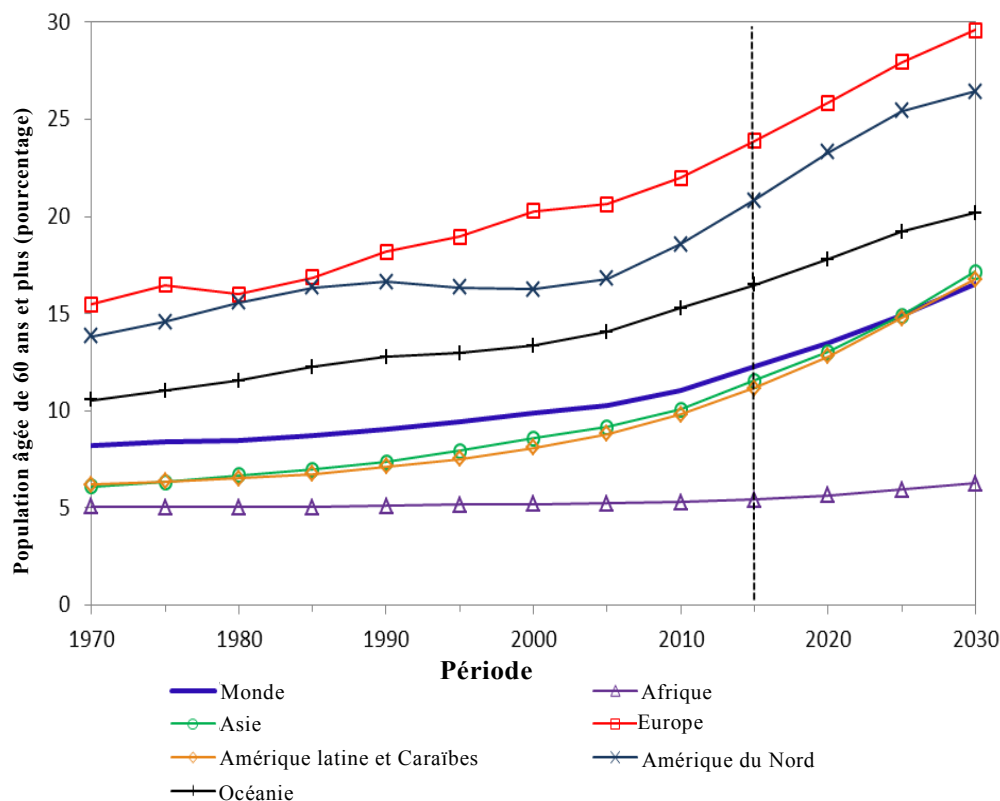
53. En 2015, une personne sur huit dans le monde était âgée de 60 ans et plus. D'ici à 2030, ce ratio devrait être d'une personne sur six. Le vieillissement de la population est le plus avancé en Europe et en Amérique du Nord, où plus d'une personne sur cinq était âgée de 60 ans et plus en 2015. Cette proportion augmente rapidement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et en Océanie, bien qu'elle parte de niveaux plus bas. D'ici à 2030, les personnes âgées devraient représenter plus de 25 % de la population en Europe et en Amérique du Nord, 20 % en Océanie, 17 % en Asie, en Amérique Latine et dans les Caraïbes et 6 % en Afrique (fig. XV).

54. Les pays à revenu élevé ont généralement la population la plus âgée. C'est au Japon que l'on trouve la population la plus âgée, 33 % des personnes ayant 60 ans et plus en 2015, suivi de l'Italie (29 %), de l'Allemagne (28 %) et de la Finlande (27 %). La proportion de personnes âgées est également élevée dans plusieurs pays européens à revenu intermédiaire (tranche supérieure), comme la Bulgarie (où 27 % des personnes étaient âgées de 60 ans et plus en 2015), la Roumanie et la Serbie (24 %). En comparaison, les tranches jeunes prédominent à l'extrémité inférieure de répartition des revenus. Ainsi, dans la quasi-totalité des pays à faible revenu et dans environ 85 % des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) en 2015, moins de 1 personne sur 10 était âgée de 60 ans et plus.

55. Au cours des 15 prochaines années, plusieurs pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) devraient avoir la même proportion de personnes âgées qu'ont actuellement les pays à revenu élevé. Par exemple, entre 2015 et 2030, la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter de 15 % à 25 % en Chine, de 16 % à 27 % en Thaïlande et de 19 % à 32 % à Cuba. Certains pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) devraient également connaître un vieillissement rapide. Par exemple, la proportion de personnes âgées devrait passer de 14 % à 21 % au Sri Lanka, de 10 à 18 % au Viet Nam, et de 10 à 15 % au Maroc. En revanche, dans la plupart des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), la part de personnes âgées devrait rester sous la barre des 10 % jusqu'en 2030.

Figure XV

**Pourcentage de la population âgée de 60 ans et plus dans le monde
et dans les grandes régions, de 1970 à 2030**



VIII. Conclusions

56. La population mondiale, qui comptait 7,3 milliards d'individus en 2015, croît actuellement au rythme annuel de 1,2 %. Elle devrait atteindre 8,5 milliards de personnes en 2030. Selon la projection de variante moyenne établie par l'Organisation des Nations Unies, la croissance démographique se poursuivra pendant le reste du siècle, atteignant 11,2 milliards d'individus en 2100. Entre 2015 et 2030, l'essentiel de la croissance démographique aura lieu en Afrique et en Asie. L'une des difficultés, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tient au fait que cette croissance démographique se concentrera dans une large mesure dans les pays qui ont le plus grand mal à éradiquer la pauvreté et à garantir la santé, l'éducation et l'égalité pour tous. La croissance démographique reste particulièrement soutenue dans les 48 pays les moins avancés, dont 27 sont en Afrique.

57. Aujourd'hui, la plupart des pays qui présentent un taux de fécondité élevé (quatre enfants ou plus par femme) sont situés en Afrique subsaharienne. Ces pays ont une population jeune, en forte croissance. À l'opposé, 83 pays avaient des taux de fécondité inférieurs au seuil de remplacement (moins de 2,1 enfants par femme) en 2010-2015. Les pays dont le taux de fécondité est durablement inférieur au seuil

de remplacement seront confrontés au vieillissement rapide de leur population entre 2015 et 2030.

58. Le niveau des besoins de planification familiale non satisfaits a reculé dans la plupart des régions du monde depuis 1990. Toutefois, 12 % des femmes mariées ou vivant en couple ont encore des besoins de planification familiale non satisfaits en 2015, et ce pourcentage est bien plus élevé en Afrique. Une accélération des investissements consacrés à la fourniture d'informations et de services sera indispensable si l'on veut atteindre l'objectif d'un accès universel aux services de santé sexuelle et procréative, y compris de planification familiale, avant 2030.

59. L'espérance de vie à la naissance a atteint 70 ans en 2010-2015 et devrait passer à 74 ans d'ici à 2025-2030. Des progrès substantiels ont été accomplis dans la réduction de la mortalité infantile et maternelle et la lutte contre l'épidémie de VIH/sida, mais les efforts doivent être maintenus et renouvelés si l'on veut atteindre les objectifs de développement durable en matière de mortalité et de santé.

60. Les migrants représentaient 3,3 % de la population mondiale en 2015, contre 2,8 % en 2000. L'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord ont absorbé la majeure partie de l'augmentation du nombre des migrants au cours de cette période. Dans certaines régions, les migrations internationales ont contribué à maintenir la croissance démographique. En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon à 2030, les gouvernements ont reconnu la contribution positive que les migrants apportent au développement durable et sont convenus de coopérer à l'échelle internationale pour faire en sorte que les migrations se déroulent dans la sécurité, en bon ordre et en toute régularité, dans le plein respect des droits de l'homme et de l'obligation de traiter avec humanité tous les migrants, réfugiés et déplacés. Ces engagements sont d'ores et déjà mis à rude épreuve par l'augmentation récente du nombre de réfugiés. Au mois de septembre 2016, l'Assemblée générale tiendra une réunion de haut niveau pour examiner la question des déplacements de population de grande ampleur.

61. Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais en milieu urbain et la quasi-totalité de la croissance démographique future aura lieu dans les villes. Le nombre de grandes villes augmente rapidement et elles accueillent une part croissante des citadins. L'urbanisation a, en règle générale, contribué au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Toutefois, la croissance urbaine rapide et sauvage constitue une menace pour le développement durable lorsque les infrastructures nécessaires ne suivent pas ou lorsque le développement urbain aboutit à l'expansion des bidonvilles, à l'étalement des villes, à la pollution et à la dégradation de l'environnement.

62. L'augmentation de la proportion de travailleurs dans la population crée une « fenêtre d'opportunité démographique » pour une croissance économique soutenue et un développement durable. Dans toutes les grandes régions du monde, la part des personnes en âge de travailler dans la population totale a été plus élevée en 2015 qu'en 1970. De nombreux pays, notamment de plus en plus en Afrique, verront cette proportion augmenter entre 2015 et 2030. Dans d'autres pays, le maximum a déjà été atteint ou le sera avant 2030. Les politiques visant à développer le capital humain, créer des emplois décents et encourager l'épargne et l'investissement permettront aux pays de bénéficier tant que la proportion des personnes en âge de travailler augmente ou reste élevée, et de s'adapter à la période suivante qui sera marquée par un vieillissement de la population.

63. En 2015, les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 12 % de la population mondiale, un pourcentage qui atteindra 16 % en 2030. Le vieillissement de la population est le plus avancé en Europe et en Amérique du Nord, et progresse rapidement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et en Océanie, même si ces régions partent de niveaux plus bas. D'ici à 2030, les personnes âgées devraient représenter plus de 25 % de la population en Europe et en Amérique du Nord, 20 % en Océanie, 17 % en Asie, en Amérique Latine et dans les Caraïbes et 6 % en Afrique.

64. L'évolution démographique au cours des 15 prochaines années sera déterminante pour la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable à l'horizon 2030. Les pays appliqueront ce programme à partir de points de départ hétérogènes sur le plan de la fécondité, de la mortalité et de l'urbanisation. Ils connaîtront des taux de croissance divers en ce qui concerne leurs populations d'enfants scolarisés pour la première fois, de jeunes entrant sur le marché du travail et débutant leur vie reproductive, et de personnes entrant dans le troisième âge et qui auront besoin de différentes formes d'aide. Les stratégies nationales devront tenir compte de ces réalités démographiques qui détermineront en partie les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
